



## ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d' un pont sur le territoire de la  
commune de Plan-les-Ouates

du 1 décembre 1997

## LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la proposition de la commune de Plan-les-Ouates du 7 novembre 1997;  
vu le préavis favorable de la commission cantonale de nomenclature;  
vu le règlement sur la désignation des artères et la numérotation des  
bâtiments du 19 février 1975;

## ARRÊTE

Il est donné le nom de:

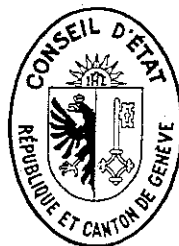
Pont des Vaulx

A l'ouvrage, situé dans le vallon des Vaulx, enjambant la route nationale,  
SN 1a (contournement de Plan-les-Ouates) et reliant le chemin des Vaulx  
aux chemins de la Vironde et des Brulaz

Cette dénomination entre en vigueur le 1er mars 1998

Communiqué à

Intérieur : 3 ex.  
Finances : 1 ex.  
Police : 2 ex.  
Travaux : 3 ex.  
Chancellerie: 1 ex.  
Sautier : 1 ex.  
Bur. habit. : 1 ex.



Certifié conforme,  
Le chancelier d'Etat: